

DEC171473DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8623 intitulée Laboratoire de recherche en informatique

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8623, intitulée « Laboratoire de recherche en informatique », dont le directeur est Monsieur Ioannis MANOUSSAKIS ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Myriam JOSEPH, ingénieure d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam JOSEPH, délégation est donnée à Madame Martine SEBAG, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam JOSEPH et de Madame Martine SEBAG, délégation est donnée à Monsieur Olivier CHAPUIS, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam JOSEPH, de Madame Martine SEBAG et de Monsieur Olivier CHAPUIS, délégation est donnée à Monsieur Laurent DARRÉ, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 avril 2017

Le directeur d'unité
Monsieur Ioannis MANOUSSAKIS

Madame Myriam JOSEPH

Madame Martine SEBAG

Monsieur Olivier CHAPUIS

Monsieur Laurent DARRÉ